

**Agence Régionale de l'Hospitalisation
La Réunion Mayotte**

Ref : n°0018055

A R R E T E N°65/2006/ARH

portant désignation de Monsieur le Docteur DONIKIAN Jean Christophe
pour exercer, à titre provisoire, les fonctions de chef de service
de Médecine Polyvalente de Saint Louis au Groupe Hospitalier Sud Réunion

Le Directeur de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation

Vu le code de la santé publique ;

Vu le décret n°96-1039 du 29 novembre 1996 relatif aux agences régionales de l'hospitalisation et notamment son article 1er ;

Vu la convention constitutive de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation de la Réunion ;

Vu le décret du 22 janvier 2004 portant nomination du Directeur de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation de la Réunion ;

Vu les avis réglementairement requis ;

Sur proposition du Médecin Inspecteur Régional ;

A R R E T E

Article 1^{er} . - M. le docteur DONIKIAN (Jean Christophe) est désigné en qualité de chef de service à titre provisoire dans le service de Médecine Polyvalente de Saint Louis au Groupe Hospitalier Sud Réunion (Réunion).

Article 2 . Cette désignation prend effet à compter du 18 avril 2006 et ne peut excéder un (1) an.

Article 2 . - La Directrice Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales et le Directeur de l'établissement concerné sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture.

Fait à Saint Denis, le 2 mai 2006

Le Directeur de l'Agence Régionale
de l'Hospitalisation

Antoine PERRIN